

Demande de crédit de CHF 176'800.- pour la réfection du bâtiment de la voirie à Vallamand-Dessous, préavis municipal 2018/04.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La commission des finances composée de MM. Henri-Daniel Kolb, Yves Amiet, Jacques Loup, Julien Schwab et Matthieu Tombez s'est réunie le 19.06.2018. A cette occasion, M. Albert Gavillet, Municipal, nous a fourni des informations complémentaires.

De plus, une délégation de la commission s'est rendue sur place à Vallamand-Dessous, le 11.06.2018, afin de se rendre compte de la situation des locaux.

Nous avons interpellé Monsieur Albert Gavillet, Municipal des bâtiments, sur le terme « jalousie » inscrit sur le préavis municipal. Ce terme concerne au final des panneaux photovoltaïques qui seront installés sur le toit.

Le crédit de CHF 176'800.- est supportable au niveau des finances communales et peut être financé par la trésorerie courante.

Au vu de la vétusté du toit, l'investissement sollicité est nécessaire pour préserver l'état actuel du bâtiment et permettre aux employés communaux de travailler dans de bonnes conditions.

pour la bonne réalisation des travaux des employés communaux. La construction d'un couvert est de bon aloi du fait que les bases béton sont existantes. Cela permettra de mettre les machines à l'abri tout en libérant de l'espace dans le bâtiment

Au vu de ce qui précède, la commission propose au Conseil communal d'accepter la demande de crédit sollicitée par la Municipalité.

Salavaux, le 20.06.2018

Henri-Daniel Kolb

Yves Amiet

Jacques Loup

Julien Schwab

Matthieu Tombez